

# VILLATE INFOS



mairie-villate.fr

Tous  
BÂTISSEURS



**Travaux :**  
La salle des fêtes fait peau neuve !

**Les 20 ans du Muretain aggro.**  
**« Un territoire très solidaire »**

La fibre optique *chez vous* !  
Comment être raccordé avant la fin du cuivre.

# Sommaire

*Le mot du Maire* 3

**Vie locale** 4 à 6

- Travaux : Rénovation de la salle des fêtes
- Gendarmerie nationale
- **Fête Locale**
- Commémoration du 11 novembre 1918
- FNACA
- Nouveau commerce

**Les Associations** 6 à 8

Les journées des séniors et le S.I.A.S. 8



- **Les 20 ans de l'agglo.**
- **Bassin CTG**
- **Aqualudia**
- **Les Journées Territoriales**

**Les brèves** 11 à 13

- **Nouveau président du SICOVAL**
- **Rappel entretien des haies et fossés**
- **La fibre optique chez vous**
- **SIVOM SAG<sup>e</sup>**



*Les fêtes de fin d'Année* 14

**Mairie** 15

- État civil
- Informations municipales
- Horaires mairie

**TÉLÉTHON** 16



## Événements organisés par le Comité des Fêtes et/ou la Mairie de Villate

Loto : 16/03/2025  
Soirée à thème : 26/04/2025  
Soirée moules frites : 21/06/2025

## Autres événements

**Festival des associations culturelles de Pins-Justaret/Villate : 12/04/2025**  
(Spectacle à la salle des fêtes de Pins-Justaret)



Journal d'informations municipales de la mairie de Villate Place Saint Blaise, 31860 Villate.

**Directeur de la publication** : Jean-Claude GARAUD - **Rédacteurs** : Les membres de la commission communication et les ASSOCIATIONS.

**Mise en page** : Commission communication.

**Impression** : Imprimerie Cazaux Av. des Pyrénées, 31600 Muret.

**Avertissement** : les textes rédactionnels communiqués par les associations engagent la responsabilité de leurs auteurs.



## Le mot du Maire

*Villatoises, Villatois,*

*L'année 2024 a connu beaucoup de rebondissements avec notamment la dissolution de l'assemblée nationale, suivie de changements de gouvernement mettant en difficulté le budget national. Malgré cela, vous pouvez compter sur notre vigilance pour défendre Villate et ses habitants avec beaucoup d'engagement.*

*L'année 2024, c'est l'ouverture tant attendue en septembre du centre de loisirs et de son parking, quant à lui fraîchement achevé. La commune de Villate a participé au financement de ce nouvel équipement. Je pense que ces travaux étaient une nécessité.*

*L'année 2024, c'est aussi les 20 ans du Muretain Agglo, que nous avons fêtés en présence de la Présidente de région Carole DELGA, du Président du département Sébastien VINCINI, du Président du Muretain Agglo André MANDEMENT. Je suis convaincu des bienfaits apportés par les services rendus par la communauté d'agglomération à nos concitoyens. Même si le contexte politico-financier n'est pas encourageant, je reste encore positif pour l'avenir de Villate.*

*Je regrette, pour notre village, quelques nouvelles incivilités comme des dépôts sauvages alors que la déchetterie se trouve à quelques kilomètres. Au mois d'août, de l'huile de vidange a été déversée dans le fossé des Graves pour la deuxième fois en 1 an. Ces incivilités répétées ont entraîné un coût important de dépollution pour la commune.*

*J'en profite pour rappeler qu'il appartient au propriétaire d'un terrain, d'entretenir le fossé sur l'emprise de sa propriété et de permettre l'écoulement des eaux provenant des parcelles supérieures sans les empêcher et sans affecter celles qui sont en contrebas.*

*Pour finir, je tiens à féliciter le monde associatif et caritatif pour sa grande implication dans la vie publique locale. Son dévouement contribue à faire vivre notre village.*

*Je souhaite que 2025 vous apporte joie, santé et prospérité.*

*Bonne année à toutes et à tous.*

*Le Maire,  
J.C. GARAUD*

## Le point sur les travaux et les aménagements

Comme certains ont pu le constater, l'intérieur de la salle des fêtes de Villate a été rénové dans son ensemble par des artisans du secteur.

- Le carrelage au sol a été remplacé.
- Les murs ont été repeints.
- Le coin cuisine a été amélioré.
- Les toilettes ont été rénovées.
- L'éclairage a été simplifié avec des interrupteurs placés hors de l'armoire électrique.
- Les radiateurs ont été remplacés par des appareils plus performants et plus économes. Plus besoin de les régler, une centrale s'en charge.



La salle des fêtes est un lieu public. Aussi nous comptons sur votre vigilance et votre compréhension pour respecter ce lieu. Selon le nouveau règlement intérieur d'utilisation, nous demandons à chaque utilisateur de **ne pas coller, scotcher, accrocher, épingler quoi que ce soit sur les murs**. Des grilles d'affichage seront mises à votre disposition à la demande. La commune s'engage à fournir une salle propre et attend de chaque utilisateur qu'il s'engage à respecter les consignes de propreté, de sécurité, et à éviter les nuisances sonores.

Merci à tous et que ce lieu vous soit agréable !

## Le Général Thibaut LAGRANGE prend la tête de la région de gendarmerie d'Occitanie

Nous avons le plaisir et l'honneur de vous informer de la prise de fonction du Général Thibaut LAGRANGE en tant que commandant de la région de gendarmerie d'Occitanie et commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Garonne depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024.

*« La qualité et le lien entre la gendarmerie et les élus en général, les maires en particulier, sont primordiaux pour garantir à nos concitoyens, la tranquillité et la sécurité publique qu'ils sont en droit d'attendre [...] C'est dans cet esprit que le directeur général de la gendarmerie nationale a initié un certain nombre de mesures visant à formaliser les contacts ».*

Le groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Garonne utilise **3 principaux réseaux sociaux** afin de promouvoir des bonnes pratiques en matière de sûreté ainsi que les dispositifs mis en œuvre au profit de la population : Opération Tranquillité Vacances, Opération Séniors, etc.



La brigade numérique de la gendarmerie est disponible pour répondre à chacun, 24 h/24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an.

Vous pouvez accéder aux réseaux sociaux ci-contre en scannant les **QR codes**.

Un module de messagerie instantanée est disponible sur le site internet :

[https:// www.gendarmerie.interieur.gouv.fr](https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr)





## Fête Locale

Les habitués n'ont pas manqué le rendez-vous annuel de notre fête locale. Ils sont venus partager le traditionnel cassoulet le vendredi soir et une nouveauté cette année, le poulet basquaise le samedi. Nombreux sont ceux qui ont regretté de ne pas s'être inscrits, tant les retours les ont fait saliver ! Suivaient ensuite les tapas du dimanche et le vin d'honneur le lundi. **4 jours** de convivialité à découvrir pour les nouveaux résidents, des festivités animées par les orchestres le soir et le groupe Gypsies le dimanche après-midi, le concours de pétanque en triplette (ouvert à tous) et le passage du char dans le village dont nous remercions les généreux donateurs.



Et pour clôturer cette période festive, le lundi matin après la messe et le dépôt de gerbe, M. le Maire Jean-Claude GARAUD et M. Marc MULTIGNIER ont été décorés de la « médaille des ardents défenseurs des valeurs citoyennes » par le Président du « Souvenir Français » en présence de Mme la députée Christine ARRIGHI. Un apéritif concert était offert par la mairie de Villate à tous les habitants, permettant à M. le Maire de remercier le Comité des Fêtes, dont les membres ont consacré beaucoup de leur temps et de leur énergie pour que ces 4 jours de fête soient une belle réussite.



## Commémoration du 11 novembre 1918

### Je porte le Bleuet de France !

Le 11 novembre est devenu un jour d'hommage à tous les morts, qu'ils soient civils ou militaires, qu'ils aient péri dans des conflits actuels ou des conflits anciens.

**Le Bleuet de France** est né en 1925, suite au conflit dévastateur de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale, à l'initiative de deux infirmières, Charlotte MALLETERRE et Suzanne LEENHART, pour venir en aide aux mutilés de la Grande Guerre. Confectionné en tissus, il sera vendu dans les rues. Cette fleur est choisie car non seulement elle rappelle le bleu de l'uniforme des poilus, mais aussi parce qu'elle est l'une des rares fleurs à pousser sur les champs de batailles. Porter le Bleuet de France lors des journées nationales commémoratives est une occasion de renouveler ce geste de mémoire et de solidarité envers ceux qui restent.



La cérémonie de commémoration du 106<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 a réuni au pied du monument aux morts à Villate : élus locaux, porte-drapeaux, députée, représentante de la région, représentants de la gendarmerie, la FNACA, le « Souvenir Français », les membres du Comité des Fêtes et des associations sportives et culturelles, ainsi que le public venu nombreux. Étaient excusés nos conseillers départementaux. La cérémonie était suivie d'un vin d'honneur.



L'assemblée générale du Comité intercommunal FNACA de Labarthe/Lèze - Pins-Justaret - Villate s'est tenue le 8 novembre 2024 à la salle des fêtes de Villate en présence des Maires de : Villate M. Jean-Claude GARAUD, Pins-Justaret M. Philippe GUERRIOT, du représentant du Maire de Labarthe/Lèze et des nombreux adhérents.

La séance a débuté par les remerciements, puis une minute de silence est demandée en mémoire de nos amis décédés et une pensée pour nos adhérents souffrants. Le récapitulatif des finances est détaillé et approuvé.

Rappel ensuite des activités : Thé dansant le 1<sup>er</sup> décembre 2024 et le 23 février 2025 à la salle des fêtes de Labarthe/Lèze à 14h. La séance s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié.



**BUREAU :** Contact : 05 61 08 49 85 - 06 33 63 62 92

|                         |                           |
|-------------------------|---------------------------|
| <b>Président :</b>      | <b>M. Pierre LUSSO</b>    |
| Vice-président :        | M. Jean-Charles FAVARETTO |
| Secrétaire :            | M. Joseph TORT PEREZ      |
| Trésorier :             | M. Guy ROUSSEL            |
| Trésorier adjoint :     | M. Jean-Claude ALOZY      |
| Porte-drapeau :         | M. Jacques MARTY          |
| Porte-drapeau adjoint : | M. Jean ARGENTON          |

### Nouveau commerce : « Aux mains d'Aur' »

"Je suis Aurore, une coiffeuse expérimentée et passionnée, avec plus de 20 ans de pratique. J'ai ouvert un salon de coiffure dans mon domicile à Villate pour concilier travail et vie de famille. Je propose des prestations pour hommes, femmes et enfants et autres services, de techniques adaptées à vos cheveux, voir mon site : <https://auxmainsdaur.e-monsite.com>

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez me contacter au 06 83 48 69 35 par appel ou SMS. Le salon est situé au 191 route de Labarthe, 31860 Villate, et les horaires sont les suivants :

Lundi : 10h à 18h

Mardi - Jeudi - Vendredi : 9h30 à 18h

Samedi (semaines impaires) : 8h30 à 16h

N'hésitez pas à faire appel à mes services !



## LES ASSOCIATIONS

Bien le bonjour tout le monde,

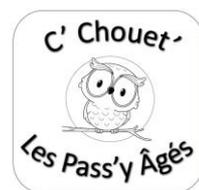
Et nous revoilà.... C'est avec plaisir que nous nous retrouvons en pleine forme et dans la bonne humeur pour de nouvelles aventures 2025 !

Que cette nouvelle année vous apporte de merveilleux moments et qu'elle vous garde en bonne santé !

C'est reparti pour les bonnes parties de rigolade autour d'un bon repas, les parties de jeux de cartes, de jeux de société, les parties endiablées de loto, nos échanges autour du café et du thé gourmand, les sorties journées et bien d'autres....

Mais aussi, nos manifestations à venir à la salle des fêtes de Pins-Justaret :

- Le samedi **8 février** à 20h30 : l'ensemble vocal « Le Quatuor de Portet/Garonne », variétés des années 60 à nos jours.
- Le vendredi **28 février** à 14h : Thé dansant avec l'orchestre « Paris Guinguette ».
- Le dimanche **9 mars** la journée : Salon du « Fait soi-même », loisirs créatifs & puces des couturières.
- Le dimanche **16 mars** : Pièce de théâtre par la troupe « Des Pourquoi Pas ».



Nous étions 70 à notre pique-nique ...

**Notre voyage de cette année sera « Le Puy du Fou » (juin ou septembre 2025)**  
Et des surprises ....

**Alors envie de nous rejoindre ... et devenir un, une Pass'y âgés ?**

Notre assemblée générale aura lieu le jeudi 9 janvier 2025 à 14h30 à la salle des fêtes de Villate, ce sera l'occasion de partager la galette des rois.

Courriel : [les.passyages@gmail.com](mailto:les.passyages@gmail.com)

Tél : 06 41 31 28 07

Martine UBIEDO



Agenda 2025  
1er semestre

- **Le dimanche 16 mars 2025**  
LOTO
- **Le samedi 26 avril 2025**  
SOIREE A THEME
- **Le samedi 21 juin 2025**  
SOIREE MOULES FRITES

Le Comité des Fêtes est heureux de vous présenter le **nouveau bureau** élu par l'assemblée générale du 25 octobre 2024.

|                    |   |                  |
|--------------------|---|------------------|
| Présidente         | : | Karine DENNEULIN |
| Secrétaire         | : | Estelle TRINQUE  |
| Secrétaire adjoint | : | Alexandre SERRES |
| Trésorière         | : | Caroline PASCAL  |
| Trésorier adjoint  | : | Florian LAVERGNE |

Si la vie locale vous donne envie d'y participer, aucune hésitation, nous vous attendons ! Que ferions-nous sans vous ?

Vous pouvez nous contacter :

- sur notre page Facebook : comité des fêtes de Villate
- par mail : [cdfvillate@gmail.com](mailto:cdfvillate@gmail.com)
- par téléphone : 07.83.34.00.24

Nous comptons sur votre présence, essentielle à la continuité de la vie locale de notre village.



Au plaisir de vous revoir !

## Le club de pétanque Pins-Justaret/Villate



L'Assemblée Générale du club s'est tenue le 22 novembre 2024, suivie d'un repas de fin d'année avec 33 personnes présentes. L'ensemble du bureau a été renouvelé avec 2 départs et 1 nouveau membre.

### LE BUREAU

|                   |   |                  |
|-------------------|---|------------------|
| Président         | : | Jean-Luc LOUPIAS |
| Trésorier         | : | Guy BONNAFOUS    |
| Trésorier adjoint | : | Kévin TANGUY     |
| Secrétaire        | : | Laurent PASCUAL  |

### Calendrier des compétitions pour 2025 :

- **Le challenge GARAUD** le 5 avril (ouvert à tous avec repas à 19h30)
- **Concours vétérinaire en triplette** : le 15 avril – 5 juin – 23 sept.
- **Concours vétérinaire en doublette** : le 20 avril.
- **Concours A/B en triplette** : le 6 octobre.



La prochaine AG se tiendra le 21 novembre 2025.

Bonnes fêtes et nos meilleurs vœux à tous

Le Président M. Jean-Luc LOUPIAS



Rock Lindy Hop salsa Bachata Kizomba

Nous pouvons dire que, la semaine d'essais des cours a été débordante de danseurs pour s'essayer à une ou plusieurs danses. Dans les nouveautés, **le tango argentin** débarque à la salle des fêtes de Villate en complément des cours sur Pins-Justaret. Le couple de professeurs Pablo AGUDIO et Mary vous fera aimer le tango argentin, nous en sommes certains. Il est toujours temps de s'inscrire dans leurs cours le mardi.

Nous serons heureux de voir ou de revoir les danseuses et danseurs dans nos cours, que nous avons renforcés avec des niveaux avancés, ainsi que le rajout de nouvelles danses, comme le tango argentin mais aussi **le West Coat Swing**, des danses demandées depuis longtemps par les adhérents. Vous trouverez sur notre site notre nouvelle grille de cours en image et les cours hebdomadaires (non contractuels) sous réserve de modification.

site : <http://www.generationdanse.fr/>

Contact Tel : Génération Danse : 07.67.21.29.49

Mail : [generation.danse@orange.fr](mailto:generation.danse@orange.fr)

Notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/association.generation.danse>



Chante & co, le Comité des Fêtes de Villate et « les As de la ville rose » se sont associés pour une soirée **Rose** le samedi 19 octobre à la salle des fêtes de Villate au profit de la lutte contre le cancer.



La soirée a permis de récolter des fonds grâce à la vente de goodies, au stand de paillettes, au challenge photo ainsi qu'à la buvette et aux en-cas salés et sucrés vendus tout au long de cette soirée, sans oublier la tombola avec plus d'une vingtaine de lots à gagner. Une soirée tout en **Rose** pour octobre **Rose** :

**On se dépiste et on se mobilise.**

Le montant des bénéfices de la soirée s'est élevé à **570 €**.

Goodies : 130 €

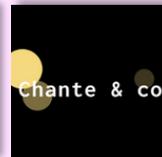
Tombola : 295 €

Buvette et gourmandises : 120 €

Dons simples : 25 €



Merci à tous !



# JUDO – Pins-Justaret/Villate



La saison 2023-2024 du Dojo Pins-Justaret/Villate s'est terminée avec plusieurs animations.

- **La remise des Grades**, qui s'est déroulée les 13 et 14 juin en présence des parents. C'est un moment important pour chaque Judoka qui reçoit un nouveau grade de ceinture. Cet aboutissement dépend de l'évaluation de son apprentissage et de son comportement pendant les séances de judo. L'acte de présence est important comme l'application sur la saison. Puis nous avons fêté cet évènement tous ensemble dans la salle de convivialité du complexe.
- **Un échange Judo Handball** lors de la soirée du mardi 25 juin, avec un entraînement de handball puis de judo, suivi d'un moment de convivialité avec les 2 clubs.
- **La sortie de fin d'année** pour clôturer la saison, s'est déroulée le dimanche 30 juin matin à « La Ô Escalade », où le club pour l'occasion avait privatisé le site. Plus de 60 enfants se sont retrouvés avec leurs parents pour pratiquer les différents murs d'escalade. Puis nous avons partagé un moment de convivialité et d'échange autour d'une auberge Espagnole.
- **10 c'est le nombre de médailles** qui ont été décernées à l'issue des différentes épreuves de judo aux Jeux olympiques de Paris 2024, c'est le meilleur bilan pour la discipline aux JO. Pour cette nouvelle saison 2024-2025, nous accueillons un nouveau professeur, **Benjamin HALLOPÉ**, suppléé le mercredi après-midi par **Patrick ACHOUIANTZ** ;



Le club compte déjà près de 90 licenciés, dont une quarantaine de nouvelles adhésions. Si vous souhaitez reprendre le sport ou bien le commencer, sachez qu'il est encore temps de s'inscrire.

Des cours d'essai sont offerts. Le club assure dix cours hebdomadaires, pour tous les âges, des plus petits aux plus grands, adultes y compris. En plus de ces cours, le club envisage de mettre en place 2 cours supplémentaires :

- **Eveil Baby** pour les enfants nés en 2021, le mercredi après-midi. Il s'agit principalement d'éveil au judo axé sur l'expression corporelle, le développement de la motricité et le sens social.
- **Un cours de Taïso**, le vendredi soir, ouvert à tous. Le Taïso est une pratique qui apporte différents bénéfices : renforcement du système musculaire, amélioration de la maîtrise des gestes et de la coordination, augmentation de la souplesse et de l'équilibre. Enfin, nous vous donnons rendez-vous pour notre compétition amicale "Challenge Frédéric Bacquet" qui aura lieu début avril 2025.



Vous pouvez retrouver toutes les informations du club et nous contacter sur notre site internet : <https://dojopjustaretvillate.ffjudo.com>

Pour tout renseignement, contactez Odile NEVEU au : 06.60.08.33.86.



SIAS Escaliu  
220 route d'Ox . 31600 Seysses  
Tél : 05 61 56 18 00

## Les journées des séniors et le S.I.A.S

Dans le cadre de la **Semaine Bleue**, semaine nationale des personnes âgées et des retraités, le CCAS de Villate s'est associé cette année aux CCAS de Pins-Justaret et de Saubens dans l'organisation de **la journée des Séniors** qui a eu lieu le jeudi 03 Octobre 2024 à la Salle des Fêtes de Pins-Justaret.

Cette journée s'est articulée dans la matinée autour d'ateliers divers et de rencontres avec les professionnels de santé, la Halte Répit,...; ainsi qu'une révision du code de la route, en début d'après-midi, réunissant bon nombre de participants : un public pour le moins très attentif pour l'occasion !

Et dans la continuité de la Semaine Bleue, le CCAS de Pins-Justaret et l'Association SOLIHA 31 ont proposé le jeudi 12 décembre après-midi, à la salle des Fêtes de Pins-Justaret, un Théâtre forum « 15 degrés » animé par la Compagnie MANDIN sur le thème du logement et de la précarité énergétique.

Le SIAS « Escaliu », empêché au dernier moment, n'a pu être présent sur la première journée pour présenter ses missions. Nous rappelons que le **SIAS est notre partenaire dans la prestation du service** et recrute toujours des aides à domicile ! **Rejoignez leur équipe !**



## Le Muretain Agglo a fêté ses 20 ans mercredi soir 16 octobre 2024, devant 300 élus locaux. Avec un temps fort de parole des politiques locaux.

Maires et anciens maires du Muretain, conseillers départementaux, représentants des collectivités locales, ... Ils étaient (presque) tous là ce mercredi soir salle Horizon, pour célébrer ensemble les 20 ans de La Communauté d'Agglomération du Muretain (Muretain Agglo). En préambule, son Président André MANDEMENT a logiquement retracé la construction par étapes de cette intercommunalité qui rassemble depuis 2004, vingt-six communes pour une population d'environ 130 000 habitants. Il a évoqué ses principales missions dont « les services à la personne » qui en font sa particularité et son action dans le développement économique et territorial, notamment la transition écologique.



Sébastien VINCINI – André MANDEMENT  
Carole DELGA

### Dettes de l'Etat :

#### l'effort oui, mais proportionné des collectivités.

On retiendra l'intervention de Carole DELGA, la Présidente de Région qui, évoquant les besoins à l'échelle d'une région, a mis l'accent sur « *Le pragmatisme, c'est connaître la réalité de vie et l'humain, la dynamique des territoires. [...] Je ne veux pas une société d'enfermement, ni dans sa condition sociale, ni dans son territoire* ». Et d'en venir à « *la situation extrêmement préoccupante de la France avec un endettement record* ».

« *Nous, les collectivités locales devons participer à cet effort pour réduire la dette, sachant que les collectivités représentent 8 % de la dette de l'Etat. Mais cet effort des collectivités doit être proportionné* », a martelé la présidente. « *Aujourd'hui, si rien ne bouge, nous aurons à la Région entre 3 et 4 milliards de moins en 2025, ce qui m'obligerait à être en dessous de 700 millions d'investissement et dans le partenariat que nous avons, il va y avoir des difficultés. Moins de capacité de faire de l'Agglo et moins de subventions de la Région et du Département* », a alerté Carole DELGA.

Article de la Dépêche du midi du 17 octobre 2024

### Le Département, partenaire solide.

De son côté, Sébastien VINCINI, le Président du conseil départemental, a rappelé les missions de solidarité du conseil départemental. Il s'est vu rassurant aussi : « *On va être encore un partenaire solide des communes, des territoires et des intercommunalités. On a un département complètement désendetté au moment où arrive cette crise. Tous les engagements pris et signés seront tenus* ». Ces interventions ont été nourries d'applaudissements dans l'auditoire. Tout comme, lors du mot de la fin revenu à André MANDEMENT, « *Grâce aux élus, à nos agents, c'est l'esprit communautaire que nous avons bâti et qui dirige aujourd'hui, et depuis 20 ans, le Muretain Agglo.* »

### Les 26 communes du Muretain Agglo.

Bonrepos-sur-Aussonnelle / Bragayrac / Eaunes / Empeaux / Fonsorbes / Frouzins / Labarthe-sur-Lèze / Labastidette / Lamasquère / Lavernose-Lacasse / Le Fauga / Muret / Pins-Justaret / Pinsaguel / Portet-sur-Garonne / Roques-sur-Garonne / Roquettes / Sabonnères / Saiguède / Saint-Lys / Saint-Clar-de-Rivière / Saint-Hilaire / Saint-Thomas / Saubens / Seysses et Villate.

## Convention Territoriale Globale : Bassin Est

Les 26 communes du territoire, le Conseil Départemental, la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne et le Muretain Agglo, ont signé la Convention Territoriale Globale (CTG) pour une durée de 4 ans : 2024-2027. Le Muretain Agglo a organisé au mois de Décembre, des comités de bassin pour aller à la rencontre des acteurs locaux.

Ces comités de bassin : **Bassin Centre**, **Bassin Est** et **Bassin Ouest** regroupant environ une dizaine de communes chacun, ont pour vocation à valoriser les services et les actions communales, et à favoriser la mise en réseau et l'interconnaissance des acteurs pour nourrir le projet social de territoire.

Le jeudi 05 Décembre 2024, la commune de Villate (Bassin Est) a participé à cette première rencontre de bassins qui a eu lieu à la Maison du Récébédou à Portet-sur-Garonne, présidée par Mme SIMEON, Maire de Fonsorbes et Vice-Présidente des Services aux Familles du Muretain Agglo, en charge de cet événement.

Les communes représentées tenaient chacune un stand afin de mettre en relief les actions menées dans leur commune ; un temps fort et enrichissant, sur cette matinée de rencontres et d'échanges sur un « forum ouvert ».

Pour la petite information : la création du local « LIRALABRIBUS » a été reconnue comme un « tiers lieu » favorisant le lien social dans le village !





## « PLONGEZ DANS LES BASSINS DU MURETAIN CET HIVER »

Avec 1 centre aquatique, 1 piscine de proximité, le Muretain Agglo reste l'un des territoires de la région les plus attractifs en termes de loisirs aquatiques.

Que vous soyez en quête de performances, de moment de détente, de cours encadrés ou simplement pour la baignade, les piscines **Aqualudia de Muret** et **Aquagaronna de Portet-sur-Garonne** vous proposent près de 2500 m<sup>2</sup> de bassins et d'équipements de loisirs pour vivre la piscine autrement.

### AQUALUDIA : centre aquatique, de détente et de loisirs

Avec ses différents bassins intérieurs et extérieurs, son espace bien-être ou encore ses équipements de loisirs (toboggans, rivières, lagune, cascades...), Aqualudia est un équipement aquatique des plus complets !

Nager tous les jours entre 10h et 20h c'est possible dans le bassin nordique chauffé à 27 °C.

Les activités encadrées sont possibles tous les jours, bébés-nageurs, apprentissage de la natation enfants et adultes, école de sirènes, aquagym, aquafitness, aquabike, aquasophrologie, rituel sauna.

Tous les dimanches après-midi de 14h à 17h : installation d'une structure gonflable type « parcours ninja ».

Plusieurs soirées zénitude au programme et un concert aquatique (novembre, février et mars).

Ouvert tous les jours, du lundi au vendredi de 10h à 20h, samedi 14h à 18h30 et dimanche 9h à 13h et 14h à 18h00

Retrouvez toutes les informations à l'accueil de votre piscine ou rendez-vous sur [www.agglo-muretain.fr](http://www.agglo-muretain.fr)

### AQUAGARONNA : piscine sportive et de loisirs

Pour s'initier, se perfectionner, performer ou profiter d'un instant baignade, Aquagaronna reste une structure à taille humaine.

Cours d'apprentissage, école de natation, aquagym, aquafitness, aquabike, natation adultes et location libre aquabike sont possibles tout au long de la semaine.

Ouvert tous les jours, du lundi au vendredi de 11h45 à 14h et de 16h30 à 20h. Samedi 14h à 19h et dimanche 8h à 13h.



## Les JOURNÉES TERRITORIALES

Du 26 au 28 septembre 2024

2<sup>ème</sup> édition des journées territoriales : les collectivités face aux défis actuels.

Les journées Territoriales sont un événement incontournable pour tous les élus locaux de la Haute-Garonne et les agents de l'ancienne Région Midi-Pyrénées. Organisées à la salle Horizon de Muret, elles ont réuni l'Association des Maires de Haute-Garonne (AMF31) dont la présidente récemment élue est Brigitte SEGARD Maire de Soueich, ainsi que les associations régionales de la fonction publique l'AITF, l'ATTF, le SNDGCT. Placée sous le signe de **l'innovation et de la collaboration**, élus, DGS, techniciens et acteurs de nos territoires et de la commande publique ont partagé des moments d'échange et de rencontres.



Cette 2<sup>ème</sup> édition a permis de débattre des défis majeurs qui attendent les collectivités territoriales, faisant face notamment à ;

- l'inflation qui pèse lourdement sur les projets locaux mais aussi sur les budgets des ménages,
- l'arrivée de l'IA (l'Intelligence Artificielle) et sa place dans les collectivités, qui suscite à la fois espoir et inquiétude,
- la transition écologique, priorité absolue des collectivités face aux urgences climatiques...

Ce rendez-vous était produit par « Evelyne », filiale du Groupe La Dépêche du Midi, avec la participation du CNFPT.

**ÉLECTION DE BRUNO CAUBET À LA PRÉSIDENTIE DU SICOVAL**



Suite au désengagement de l'État, l'instruction des demandes inhérentes aux droits du sol a été transférée aux communes en 2015. Les communes de Eaunes, Labarthe-sur-Lèze, Pins-Justaret et Villate, ont choisi de mutualiser cette tâche à travers un service commun. **Bruno CAUBET a été recruté à la tête de ce service dont il est toujours le directeur.**

Il est aussi maire de la commune d'Issus et vient d'être élu président du SICOVAL (communauté d'agglomération de l'Est Toulousain) en remplacement de l'ancien président devenu député.

Cette nouvelle fonction va lui procurer un surcroît de travail mais il a assuré vouloir continuer d'assumer ses fonctions au service des 4 communes, dont celle de conseiller technique et juridique que les mairies apprécient grandement.

Nous lui souhaitons de poursuivre sereinement cette belle carrière avec toute la réussite qu'il mérite.

**ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES et ENTRETIEN DES FOSSÉS**



**RAPPEL**

Les plantations situées à proximité des réseaux aériens, peuvent gêner ou empêcher l'accès aux poteaux, voire en cas de frottements ou de chutes de branches, entraîner des dommages de nature à provoquer une interruption des services de communication.

L'entretien des abords de ces réseaux, qualifié d'utilité publique, constitue donc un impératif majeur pour la pérennité des réseaux existants, ainsi que pour la mise en place du Très Haut-Débit.

L'article 85 de la loi du 7 octobre 2016 pour une République Numérique précise les modalités d'entretien des réseaux de communications électroniques : il est de la responsabilité du propriétaire du terrain, du fermier ou leurs représentants de prendre en charge les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe et l'élagage. La loi du 23 novembre 2018 (ELAN) a élargi ce dispositif aux réseaux de communications projetés.

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et de tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques, afin de :

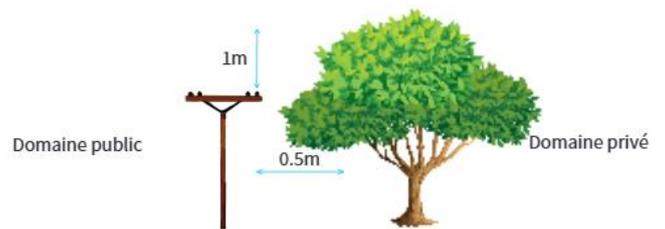
- ❑ Ne pas gêner le passage des piétons.
- ❑ Ne pas constituer un danger en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant.

**les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens** (fils électriques, téléphoniques ou éclairage public).

Autre information importante concernant l'entretien des fossés :

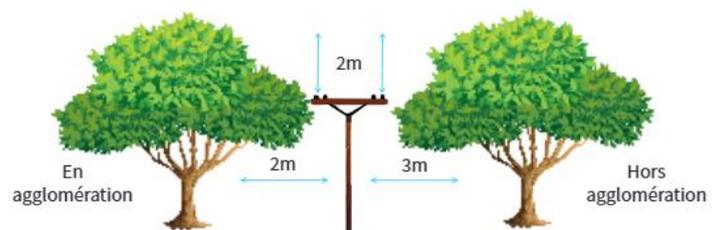
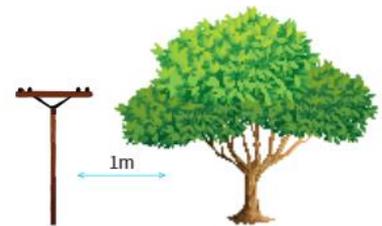
Il appartient au propriétaire du terrain d'entretenir le fossé sur l'emprise de sa propriété,

**LES FICHES PRATIQUES DE HAUTE-GARONNE NUMÉRIQUE**  
*L'élagage*



**RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE**

Lignes isolées



**RÉSEAU ÉLECTRIQUE BASSE TENSION**



@hautegaronnenumerique



Haute-Garonne Numérique



Haute-Garonne Numérique



ehgnumerique

www.hautegaronnenumerique.fr - contact@hautegaronnenumerique.fr

**La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survient.**

# LA FIBRE OPTIQUE chez vous !

“ Faire de l'accès au numérique pour tous une réalité concrète en Haute-Garonne. ”

## La fibre, c'est quoi ?

La **fibre optique** est un fil en verre enrobé par une gaine plastique, transmettant des données grâce à la conduction de la lumière.

Ses usages au quotidien : multiconnexions simultanées, télétravail facilité, téléchargements instantanés, transferts de documents lourds, accessibilité à la télémédecine, télévision HD



## Comment être raccordé à la fibre ?

### Suis-je éligible à la fibre optique ?

La fibre est déployée par Zone Technique et non à l'échelle d'une commune. Pour savoir si votre domicile est éligible à la fibre optique, tapez votre adresse sur [hautegaronnenumérique.fr](http://hautegaronnenumérique.fr).

Lors de l'ouverture commerciale d'une zone technique, tous les logements ne sont pas immédiatement éligibles à un abonnement. Le déploiement se poursuit en parallèle à la commercialisation.

**JE SUIS LIBRE DU CHOIX  
DE MON FOURNISSEUR  
D'ACCÈS À INTERNET**

### Comment souscrire un abonnement ?

Le fournisseur d'accès (opérateur) sera votre interlocuteur et raccordera votre logement au réseau de Fibre Optique. Seule la fibre optique propose les débits nécessaires aux usages actuels. Toutefois, vous n'êtes pas obligé de souscrire immédiatement une offre fibre, vous pouvez conserver votre offre actuelle.

Vous êtes un professionnel ?  
Des solutions existent sur [Fibre31.fr](http://Fibre31.fr).

### Comment préparer le raccordement ?

Votre contrat d'abonnement signé, le fournisseur d'accès doit vous raccorder sous 8 semaines.

La fibre optique utilisera le même chemin que le réseau téléphonique existant :  
- Si votre câble téléphonique arrive en souterrain, vérifiez qu'il y a de la place dans le fourreau.  
- Si votre câble téléphonique arrive en aérien, élaguez la végétation qui pourrait compliquer l'installation.

**ATTENTION**, si le chemin télécom existant est indisponible, inexploitable ou inexistant, la remise en état du passage ou sa création est à la charge du propriétaire

### LIENS UTILES

Un guide de l'abonné est disponible sur [hautegaronnenumérique.fr](http://hautegaronnenumérique.fr)  
la carte de déploiement et le test d'éligibilité sont sur [hautegaronnenumérique.fr](http://hautegaronnenumérique.fr) & [fibre31.fr](http://fibre31.fr)



## Le saviez-vous

**24 secondes**, c'est le temps qu'il faut pour envoyer 200 photos avec la fibre optique, contre 4 à 40 minutes avec l'ADSL !



## Haute-Garonne Numérique

Syndicat mixte créé en 2016 par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et 17 intercommunalités, il a pour objectif de **déployer les solutions d'accès au Très Haut Débit** dans notre département.

Il a confié à **Fibre 31** (société créée par Altitude Infrastructure) la délégation du service public pour assurer la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance du réseau optique sur une durée de 25 ans et organiser sa commercialisation.

[www.hautegaronnenumérique.fr](http://www.hautegaronnenumérique.fr)

@hautegaronnenumérique Haute-Garonne Numérique Haute-Garonne Numérique @hgnumerique





## EXTRAIT

du Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Eau Potable & d'Assainissement

20  
23



**À** Villate, votre Eau Potable provient de l'unité de production de Saubens et elle est stockée au château d'eau de Labarthe avant d'arriver à votre robinet.

Les Eaux Usées sont traitées à la station d'épuration implantée sur la commune de Pins-Justaret et rejetées dans l'Ariège.

### BON À SAVOIR



#### Votre unité de production d'Eau Potable

Mise en service en juillet 2023, l'unité de production d'Eau Potable située à Saubens a remplacé l'unité de Jordanys.

## LE RAPPORT EN CHIFFRES

### EAU



**29 355** dont **532**  
c'est le nombre d'abonnés sur le territoire du SAG<sup>e</sup> abonnés à Villate



**113,93 m<sup>3</sup>**

c'est la consommation moyenne par abonné au SAG<sup>e</sup> soit -4,1% par rapport à 2022

**2 612 km**

c'est le linéaire réseau de canalisations du service public d'eau potable

Rendement réseau **≈ 85%**

**2,11€**  
prix TTC  
du m<sup>3</sup> d'eau  
en 2023

**93 fuites**  
réparées

sur un linéaire de 14 698 m ayant fait l'objet d'une prélocalisation de fuites

**5 099 142 m<sup>3</sup>**  
c'est le volume total d'eau produite

### ASSAINISSEMENT COLLECTIF



**34 850** dont **527**  
c'est le nombre d'abonnés sur le territoire du SAG<sup>e</sup> abonnés à Villate



**3 718 125 m<sup>3</sup>**

c'est le volume d'eaux usées facturé

**2 543 km**

c'est le linéaire réseau, type séparatif, de canalisations du service public d'assainissement collectif

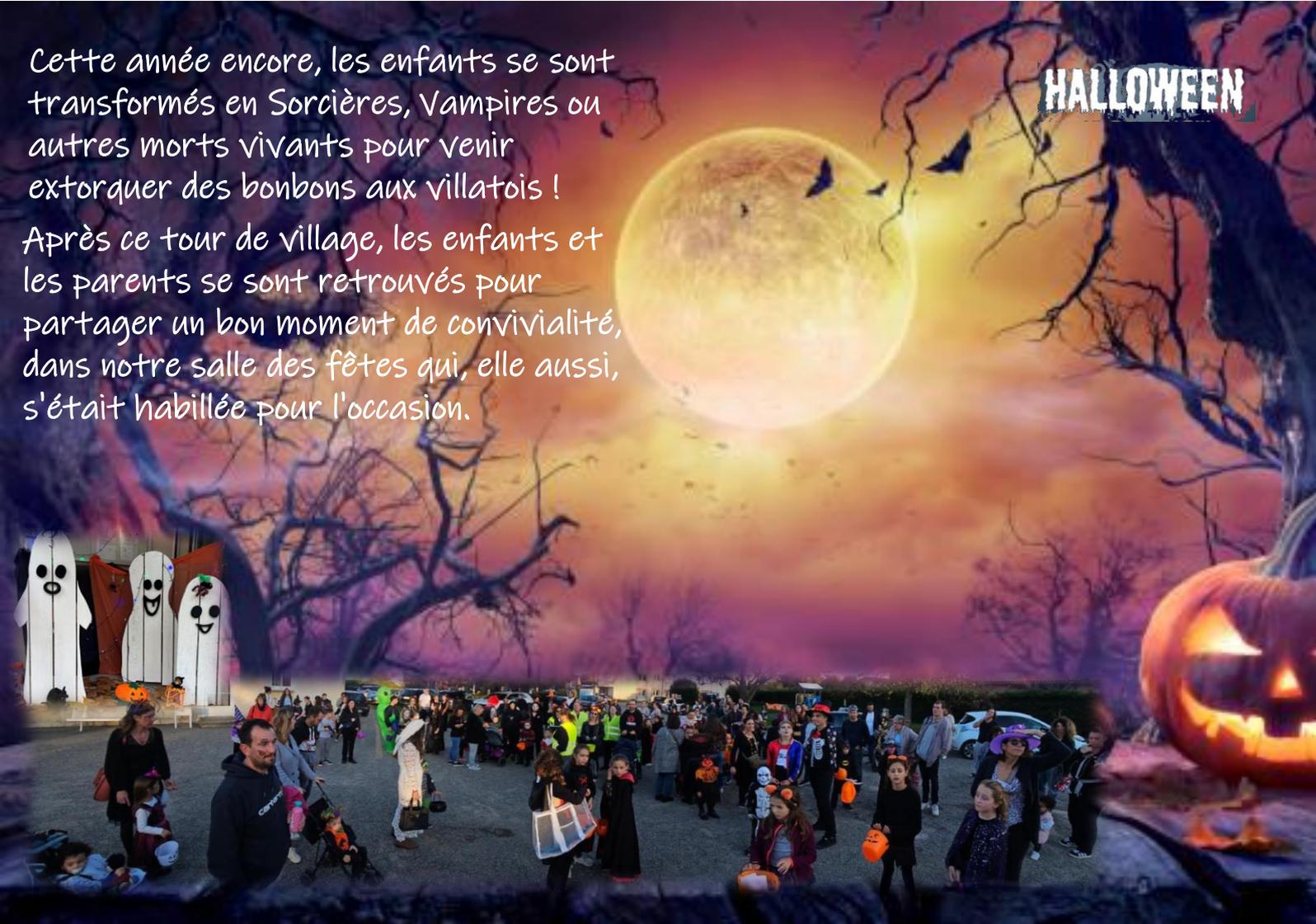
**2,22€**  
prix TTC du m<sup>3</sup>  
d'assainissement  
en 2023

**1**

débordement d'égout

Cette année encore, les enfants se sont transformés en Sorcières, Vampires ou autres morts vivants pour venir extorquer des bonbons aux villatois !

Après ce tour de village, les enfants et les parents se sont retrouvés pour partager un bon moment de convivialité, dans notre salle des fêtes qui, elle aussi, s'était habillée pour l'occasion.



## Noël des enfants

**Ho ! Ho ! Ho !** Le Père Noël était au rendez-vous dans notre commune en ce dimanche 15 décembre 2024. Il a offert de nombreux cadeaux à tous les petits enfants du village, de 0 à 8 ans, qui s'étaient inscrits auprès de la mairie et ils étaient nombreux ! 66 cadeaux ont été distribués.

Enfants et parents étaient rassemblés autour d'une kermesse animée par Chante & Co. Ils ont partagé un bon goûter offert par le Comité des Fêtes et la Mairie de Villate.



## *joyeuses fêtes*



## Noël de nos aînés

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous avons distribué les colis de Noël à nos aînés, tant l'accueil est des plus agréable. Nous avons cette année 99 femmes et 89 hommes de 65 ans et plus.



## Naissances



|                       |            |
|-----------------------|------------|
| Liam THACH            | 26/07/2024 |
| Célia ZAILEL          | 17/09/2024 |
| Nathan DRONNE BRETEAU | 28/10/2024 |
| Jules LECOUTE         | 03/11/2024 |

## Mariages



|  |            |
|--|------------|
| Philippe BOISSIÈRE et Catherine COINON | 20/07/2024 |
| Emilie GARCIA et Angélique GALIANA     | 24/08/2024 |
| Quentin DIETRICH et Lauralee QUOIREZ   | 28/09/2024 |
| Mohammed AZZI et Kelly SMAIL           | 07/12/2024 |

## Décès



|                     |            |
|---------------------|------------|
| Gilbert BONZOM      | 01/08/2024 |
| Olivier CROS        | 31/08/2024 |
| Christiane BUSSIERE | 04/10/2024 |
| Marcelle THAU       | 25/10/2024 |

## Informations municipales

### RAPPEL : ARRÊT DU CUIVRE À VILLATE FIN 2026

Cet arrêt fait partie du programme « fermeture du réseau cuivre » supervisé par l'autorité des télécoms (ARCEP), qui a pour objectif d'offrir une meilleure qualité de connexion internet grâce à la fibre optique. **L'opérateur historique national a annoncé « retirer », à partir de 2026, toute l'infrastructure du « réseau cuivre » : support de la téléphonie traditionnelle (puis de l'ADSL) depuis cinquante ans.**

La fermeture technique et la migration des clients ADSL vers la fibre optique auront lieu à compter de l'année 2026.

En janvier 2027, plus aucun client ne pourra utiliser un service sur le réseau cuivre.



## Nuisances sonores

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses, perceuses etc... peuvent être effectués seulement aux horaires suivants sous peine d'amende :

|                                  |               |               |
|----------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Jours ouvrables</b>           | 8h30 à 12h00  | 14h30 à 19h30 |
| <b>Samedi</b>                    | 9h00 à 12h00  | 15h00 à 19h00 |
| <b>Dimanches et jours fériés</b> | 10h00 à 12h00 | 16h00 à 18h00 |

Tous les bruits liés aux comportements d'une personne ou d'un animal placé sous sa responsabilité, communément appelés « bruit de voisinage », peuvent être verbalisés par le Maire ou la gendarmerie ; notamment dans le cas de tapage nocturne. Sont considérés comme tapage nocturne tous les bruits émis entre 22 heures et 7 heures du matin.

**Le montant de l'amende est de 68 euros**



## Bienvenue aux nouveaux habitants

Chaque année, de nouveaux habitants s'installent à Villate. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village qui est aussi désormais le leur. Il est souhaitable qu'ils se fassent connaître au secrétariat de la mairie qui les renseignera sur le fonctionnement de la commune et pourra répondre à toute question éventuelle. Les élus se feront également un plaisir de les recevoir sur rendez-vous.

**Nous vous informons que les délibérations du conseil municipal sont consultables en mairie.**

## La mairie est ouverte :

**lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.  
mardi et jeudi de 8 h à 12 h.**

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous tous les soirs et le samedi matin.

**Tél. : 05-61-76-41-05 Mail : mairie.villate@wanadoo.fr**

**Site internet : mairie-villate.fr**

Mairie de Villate Place Saint Blaise 31860 VILLATE

## Appel au civisme

## DÉCHETS ET DÉJECTIONS CANINES

Pour des raisons sanitaires et d'hygiène, l'article R.632-1 du code pénal et l'article R541-76 du code de l'environnement, classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides insalubres. Ceux-ci sont interdits sur toutes les voies publiques (trottoirs, espaces verts et de jeux publics). Tout propriétaire de chien est donc tenu de ramasser les déjections de son animal. Par conséquent, le non respect des articles expose à une contravention de 2<sup>ème</sup> classe.

**Le montant de l'amende est de 35 €**

Toutefois les communes qui le désirent sont libres d'augmenter jusqu'à **450 €** le montant par arrêté municipal.  
Merci de votre aide pour le maintien de la propreté de notre village.

## Tous BÂTISSEURS



### NOUVEAU RECORD



Cette année encore, le Téléthon à Villate a été porteur d'espoir. Toutes les manifestations organisées ont été couronnées de succès : la vente de crêpes et pâtisseries sur le marché, le concours de belote du vendredi soir se sont illustrés. Les motards de l'association ENGINE GUARDS ont fait forte impression avec les dizaines de motos stationnées devant la mairie et les multiples trajets dans le village ont ravi petits et grands.



Le repas « saucisse lentilles », devenu une nouvelle tradition villatoise, a regroupé un peu moins de monde que les années précédentes avec moins de 100 personnes. Le loto du dimanche après-midi, quant à lui, a ravi les organisateurs qui ont comptabilisé plus de 200 personnes. Les membres de l'association « VILLATE FAIT... » sont heureux de pouvoir annoncer que le montant de la reversion à l'AFM TELETHON s'élève à :

**6 855,00 €**

Ce résultat s'inscrit comme le record le plus important avec une progression de plus de 1100 € par rapport à 2023. Avec un tel succès, les membres de « Villate Fait... » réfléchissent déjà au Téléthon 2025. Et si vous aussi, vous voulez vivre une aventure humaine exceptionnelle, n'hésitez plus, venez nous rejoindre.

L'association vous donne rendez-vous le 16 juin 2025 pour son vide-grenier, les dossiers seront à retirer à la mairie à partir du mois de janvier ou sur demande à l'adresse [villatefait@gmail.com](mailto:villatefait@gmail.com)

A très bientôt.



*Le Maire et le conseil municipal vous souhaitent une*

*Bonne Année*

**2025**